

# Les personnels enseignants aux parents d'élèves

Chèr-e-s parents,

Madame la ministre persiste à vouloir imposer sa réforme du collège, réforme qu'une majorité d'enseignants rejette en bloc. Voici quelques éléments qui vous permettront de vous rendre compte du réel impact de cette réforme sur les conditions d'étude de vos enfants.

Les annonces du ministère	La réalité sur le terrain
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 h élèves par semaine pour tous les niveaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Au lieu des 26h annoncées, les élèves de 6<sup>e</sup> ne bénéficieront que de 23h d'enseignements disciplinaires (contre 25 actuellement) car 3 heures seront affectées à l'Aide personnalisée.</li> <li>➡ Pour les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 22h disciplinaires au lieu de 28h30 actuellement + 4h d'EPI + AP</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour lutter contre « l'ennui », création d'EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) associant en théorie des enseignants de plusieurs matières sur un projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ les 3<sup>e</sup> DP3 n'existeront plus.</li> <li>➡ Les langues anciennes ne seront plus une option mais pourront faire l'objet d'un EPI.</li> <li>➡ les horaires disciplinaires seront réduits</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Globalisation des horaires SVT, Technologie, Physique en 6<sup>e</sup>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Suppression possible des groupes en 6e.</li> <li>➡ des enseignants pouvant enseigner les trois matières au vu des programmes.</li> <li>➡ Perte d'1/2 heure en Physique et Technologie en 3<sup>e</sup> :</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmes conçus par cycle (Cycle 3 = CM1, CM2, 6e ; Cycle 4 = 5e, 4e, 3e) et non plus par année.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Fin des grilles horaires nationales garantes de l'égalité.</li> <li>➡ vers une école du socle qui ne garantit pas l'accès de tous à une véritable culture et valide essentiellement des "savoir-faire" ponctuels.</li> <li>➡ Renforcement des inégalités entre les élèves.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprentissage d'une deuxième langue vivante dès la 5<sup>e</sup>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Diminution du temps d'enseignement en langues vivantes dans les autres niveaux.</li> <li>➡ Des horaires insuffisants et une absence de dédoublement pour apprendre correctement une langue.</li> <li>➡ Fin des options bilangue et européennes, disparition à terme de l'allemand.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nouveau DNB en lien avec la réforme.</li> </ul>	<p>Pour le DNB, deux épreuves terminales "Humanités" et "Sciences", et un oral sur un sujet choisi par l'élève, sur le modèle de l'épreuve actuelle d'histoire des arts.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque établissement dispose d'une marge de 2h45 (3h en 2017 ???) par semaine et par division pour assurer les EPI, l'AP, les groupes, les horaires disciplinaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➡ Volume horaire insuffisant pour couvrir les besoins en dédoublements et en options.</li> <li>➡ Disparité d'un collège à l'autre</li> <li>➡ Mise en compétition des disciplines.</li> </ul>

**Cette réforme se faisant à moyens constants, il est probable que tout cela ne pourra pas être financé et que les élèves pâtiront de cette réforme faite à la hâte sans concertation.**

**Nous exigeons :**

- **la baisse significative des effectifs par classe, des dédoublements dans toutes les disciplines ;**
- **la création de postes d'enseignants en nombre suffisant (où sont les 60 000 postes promis ?) ;**
- **des enseignements disciplinaires solides et reconnus, des horaires nationaux ;**
- **des moyens de concertation, en particulier pour une interdisciplinarité s'appuyant sur les programmes ;**
- **des langues vivantes diversifiées avec un horaire suffisant ;**
- **le maintien des options latin et grec ;**
- **une amélioration des conditions de vie et d'étude dans les collèges, des vies scolaires renforcées ;**
- **le respect du principe de la consultation des personnels sur des sujets d'une telle importance.**